

**REGLEMENT REGIONAL  
HAUTS DE FRANCE**

**NATATION ARTISTIQUE**

**2022**

<b>FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS</b>	<b>3</b>
<b>INTERVENTIONS DANS LES CLUBS</b>	<b>5</b>
<b>STAGE SYNCHRO DECOUVERTE – SYNCHRO NAT ARGENT</b>	<b>6</b>
<b>DETECTION DES AVENIRS ET DES JEUNES</b>	<b>7</b>
<b>PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>AIDE A L'ORGANISATION</b>	<b>10</b>
<b>SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT</b>	<b>11</b>
<b>COUPE DE LA LIGUE</b>	<b>12</b>
<b>SWIM ARTISTIC SHOW</b>	<b>13</b>
<b>CHALLENGE REGIONAL</b>	<b>14</b>
<b>MAITRES</b>	<b>16</b>

## FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS

### LA NAGEUSE DEBUTANTE

**PUBLIC** : pour tous les entraîneurs (bénévoles, diplômés, salariés, ...) quel que soit le niveau de pratique (loisir, compétition, débutants, ...)

**DATE** : 17 octobre 2021

**LIEU** : Arras

#### **INTERVENANTS**

- Maud LARDON – Responsable du pôle espoir de Strasbourg
- Svetlana KARBANOV – Responsable PAS gymnastique rythmique hauts de France, entraîneur au pôle espoir de Calais
- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France

Cette formation permet les recyclages des brevets fédéraux.

### LA CHOREGRAPHIE

**PUBLIC** : pour tous les entraîneurs (bénévoles, diplômés, salariés, ...) quel que soit le niveau de pratique (loisir, compétition, débutants, ...)

**DATE** : 21 novembre 2021

**LIEU** : Marcq en Baroeul

#### **INTERVENANTS**

- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France

### SYNCHRO DECOUVERTE – SYNCHRO NAT ARGENT

**PUBLIC** : pour tous les entraîneurs (bénévoles, diplômés, salariés, ...) entraînant des nageuses de synchro découverte ou synchro nat argent

**DATE** :

- Découverte : 15-16 janvier 2022
- Argent : 5-6 novembre 2021

**LIEU** : Soissons

#### **INTERVENANTS**

- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France
- Pauline CHORON – BF3
- Jennifer DITTE – BF3

### AVENIR - JEUNE

**PUBLIC** : pour tous les entraîneurs (bénévoles, diplômés, salariés, ...) entraînant des nageuses de avenir et/ou jeune

**DATE** :

- Avenir : 26-27 février 2022
- Jeune : 5-6-7 février 2022

**LIEU** :

- Avenir : Compiègne
- Jeune : Soissons

**INTERVENANTS**

- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France
- Maud LARDON – Responsable du pôle espoir de Strasbourg

## INTERVENTIONS DANS LES CLUBS

### **INTERVENTIONS d'Isabelle Achour-Talet DURANT LES PÉRIODES DE CONGÉS SCOLAIRES**

Les demandes d'intervention doivent être formulées à [isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr](mailto:isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr) et [marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr](mailto:marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr) selon le calendrier suivant :

<b>Demande à formuler avant le</b>	<b>Dates des interventions</b>
4 octobre 2021	24 au 29 octobre inclus
24 janvier 2022	6 au 11 février 2022 inclus
28 mars 2022	10 au 15 avril 2022 inclus
27 juin 2022	6 au 13 juillet 2022 inclus

### **INTERVENTIONS d'Isabelle Achour-Talet EN DEHORS DES PÉRIODES DE CONGÉS SCOLAIRES**

Les demandes d'intervention doivent être formulées à [isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr](mailto:isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr) et [marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr](mailto:marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr) au minimum 1 mois avant la date d'intervention.

Coûts :

- 80 euros / jour ou 150 euros / 2 jours
- Hébergement et repas d'Isabelle à la charge des clubs (possible à domicile)

### **MISE À DISPOSITION D'UN SALARIÉ DE LA LIGUE POUR ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL**

Les demandes doivent être formulées à [isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr](mailto:isabelle.achour-talet@ffnatationhdf.fr) et [marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr](mailto:marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr) en précisant les missions et les dates d'interventions.

Formalités administratives : mise en place d'une convention de mise à disposition entre le club et la ligue

Coûts :

- prise en charge du salaire du salarié et des frais de déplacement (forfait 80 euros / jour ou 150 euros / 2 jours)
- Hébergement et repas à la charge du club

## STAGE SYNCHRO DECOUVERTE – SYNCHRO NAT ARGENT

### **OBJECTIFS**

Travail du parcours technique, des figures et du parcours à sec.

### **PUBLIC**

Nageurs / nageuses Avenir ou Jeune

### **DATE**

- Découverte : 15-16 janvier 2022
- Argent : 5-6 novembre 2021

### **LIEUX**

Soissons

### **INTERVENANTS**

#### **Découverte**

- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France
- Jennifer DITTE – BF3

#### **Argent**

- Isabelle ACHOUR TALET – Chargée de missions Natation Artistique Ligue des Hauts de France
- Pauline CHORON – BF3

## DETECTION DES AVENIRS ET DES JEUNES

### **OBJECTIFS**

Favoriser la participation des clubs à la finale des jeunes et des avenirs

### **1<sup>ère</sup> ETAPE DE SELECTION**

Coupe de la Ligue sur les 2 figures imposées obligatoires

En cas d'absence exceptionnelle à la compétition (maladie), possibilité de sélection sur les résultats de la saison N-1 (voir N-2 si nécessaire).

Stage première semaine des vacances de février

### **2<sup>ème</sup> ETAPE DE SELECTION**

Championnat N2 avenir et jeune

### **STAGE**

Sur 1 week-end avant départ en compétition nationale.

Effectif incluant les sélections masculines.

## PROCEDURES ET FRAIS D'ENGAGEMENTS

- Les engagements en synchro découverte, synchro nat et en compétition se réalisent sur Extranat.
- A l'initiative de la Ligue, des procédures « manuelles » d'engagement peuvent également être mises en place si nécessaire.
- Les engagements comprennent :
  - L'engagement des nageurs/nageuses en figures imposées et/ou en ballets
  - L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels
- Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES. Les dates sont affichées sur Extranat.
- Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul.
- Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures. Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.
- Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire, sans oublier les figures imposées pour solo, duo et équipe en Championnats Jeune et Avenir. **Bien vérifier si les modifications ont été prises en compte.**
- Le paiement des engagements est accepté uniquement par virement à la Ligue jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses / nageurs à la prochaine compétition.

CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN		
RIB FRANCE	Banque 16706	Guichet 00035	Numéro de compte 53938500319	Clé 59
IBAN ETRANGER	FR76 1670 6000 3553	9385 9385	0031 959	BIC AGRIFRPP867
Domiciliation OUTREAU	(00035)	Nom et adresse du titulaire ASSOC. LIGUE REG DE NATATION		
Tél : 0320003000		CHATEAU VANDERHAEGEN 72 RUE NATIONALE 59700 MARCQ EN BAROEUL		
FILVERT : 03 20 14 20 14 *		INTERNET : www.ca-norddefrance.fr *	INTERNET MOBILE : m.ca-norddefrance.fr *	
<small>Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances            Siège social : 10 avenue Foch, BP 369            59020 LILLE CEDEX. 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE            Société de courtage d'assurances, immatriculée ORIAS 07 019 406            Tél. 03 20 63 70 00 Fax 03 20 63 70 40</small>				



➤ Frais d'engagement

Pass compétition	Pas de frais d'engagement
Synchro Découverte / synchro Nat	<b>5 €</b> par épreuve par nageur/nageuse
Challenge régional	<b>6 €</b> par nageur/nageuse + <b>6 €</b> par ballet
Coupe de la Ligue	<b>5 €</b> par nageur/nageuse
Championnat régional	<b>7 €</b> par nageur/nageuse + <b>7 €</b> par ballet
Championnat N2	<b>8 €</b> par nageur/nageuse + <b>8 €</b> par ballet
Swim Artistic Show	<b>1 €</b> par nageur/nageuse

En cas d'engagement après les périodes d'engagement sur extranat et avant le début de la compétition, les frais d'engagements seront doublés (y compris en synchro découverte et synchro nat).

Les engagements en cours de compétition sont interdits.

➤ Forfait individuel

Déclaré après la fermeture d'extraNat.fr SAUF en cas de production de certificat médical dans les 48 heures : **80 €**.

➤ Pénalités support musical de ballet

Tout support non conforme ou apporté hors délais : **50 €**.

## AIDE A L'ORGANISATION

- Synchro découverte : **40 €** par session
- Synchro nat argent : **40 €** par session
- Coupe de la Ligue : **100 €** par jour
- Championnat / Challenge régional : **100 €** par jour
- Championnat / Challenge N2 : **150 €** par jour
- En cas de location de matériel de sonorisation : **300 €** (sur présentation de la facture)
- Prise en charge des frais de déplacements du juge arbitre pour les championnats

## SYNCHRO DECOUVERTE ET SYNCHRO NAT

### PASS COMPETITION

Musique : [lien pour télécharger la musique du pass compétition](#)

### SYNCHRO DECOUVERTE / SYNCHRO NAT

Règlements fédéraux : [lien pour télécharger les règlements fédéraux](#)

Les synchro découverte sont organisé par les clubs après autorisation de la Ligue. Les organisations sont à demander en remplissant le formulaire suivant <https://forms.office.com/r/QDr0qD0k7K>

En application de la circulaire des officiels, il est nécessaire que les officiels appartiennent au minimum à 2 clubs différents.

## COUPE DE LA LIGUE

### **CATEGORIES D'AGE**

<b>AVENIRS</b>	9, 10, 11, 12 ans (2013, 2012, 2011, 2010)
<b>JEUNES</b>	12, 13, 14, 15 ans (2010, 2009, 2008, 2007)
<b>JUNIORS</b>	15, 16, 17, 18, 19 ans (2007, 2006, 2005, 2004)

### **CONDITIONS D'ACCES**

Il n'y a pas de condition d'accès

### **EPREUVES**

<b>AVENIRS</b>	2 figures obligatoires Equipe 1'30 (+ou- 15 sec)
<b>JEUNES</b>	2 figures obligatoires Equipe 1'30 (+ou- 15 sec) Highlight 2'30 (+ou- 15 sec)
<b>JUNIORS</b>	Equipe libre Equipe technique Highlight 2'30 (+ou- 15 sec)

Les épreuves sont indépendantes, il est possible de présenter des nageurs/nageuses uniquement en figures imposées ou uniquement en ballet.

### **CLASSEMENTS ET PODIUMS**

Figures imposées : 1 classement par année d'âge dans chaque catégorie

Un classement pour chaque épreuve de ballet et pour chaque catégorie d'âge.

## SWIM ARTISTIC SHOW

- L'utilisation de matériel est autorisée pour les chorégraphies
- Costumes autorisés
- Autour d'un thème : **les années 80**
- Événement organisé sous forme de « gala régional » avec fil conducteur et programme
- Temps max de la chorégraphie : **3 minutes 30**, pas de temps minimum
- Pas de limitation de temps / de nombre pour les parties à sec / dans l'eau
- Favoriser les chorégraphies sous forme de combo
- Effectif minimum : 4, pas d'effectif maximum
- Pas de catégorie d'âge, tout âge autorisé dans la même chorégraphie
  
- Communication / promotion de l'événement assuré par la ligue en lien avec le club / municipalité support
- Tarif maximal pour l'entrée du public : 5 euros / adulte et 3 euros / enfants à partir de 8 ans au bénéfice du club
  
- Evaluation par le public

## CHALLENGE REGIONAL

### REGLES FFN

- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes, aux Championnats Régionaux et N2.
- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets toutes catégories, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.
- La qualification en inter région ne tient pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe libre.
- Deux poules :
  - Une poule A avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
  - Une poule B avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.
  - Il n'y a pas de condition d'accès.

### REGLES REGIONALES

- 2 solos maximum par catégorie d'âge.
- 2 duos maximum par catégorie d'âge, à condition qu'il y ait une équipe engagée dans cette catégorie. S'il n'y a pas d'équipe, 1 seul duo par catégorie d'âge.

### CATEGORIES D'AGE

<b>AVENIRS</b>	9, 10, 11, 12 ans (2013, 2012, 2011, 2010)
<b>JEUNES</b>	12, 13, 14, 15 ans (2010, 2009, 2008, 2007)
<b>JUNIORS</b>	15, 16, 17, 18, 19 ans (2007, 2006, 2005, 2004)
<b>TOUTES CATEGORIES</b>	SENIOR/TC 15 ans et plus (2007 et avant)

**DUREE DES BALLETS**

	SOLO	DUO LIBRE DUO LIBRE MIXTE	EQUIPE	COMBINE
<b>AVENIRS</b>	1'30 (+ou- 15 sec)	2' (+ou- 15 sec)	2'30 (+ou- 15 sec)	
<b>JEUNES</b>	1'45 (+ou- 15 sec)	2'15 (+ou- 15 sec)	3' (+ou- 15 sec)	
<b>JUNIORS TOUTES CATEGORIES</b>	2' (+ou- 15 sec)	2'30 (+ou- 15 sec)	3'30 (+ou- 15 sec)	3'30 (+ou- 15 sec)

**CLASSEMENTS ET PODIUMS**

- Résultats : 100% épreuve libre.
- Deux classements et deux podiums dont :
  - un classement pour la poule A
  - un classement pour la poule B (attention : la poule B ne donnera pas de points au classement National des Clubs).

## MAITRES

### Compétition préparatoire

Une échéance compétitive de préparation peut être organisée au cours de la saison, au décours d'une compétition déjà au calendrier.

Les clubs intéressés doivent se signaler à [marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr](mailto:marienoelle.noulard@ffnatationhdf.fr) en précisant le(s) date(s) souhaitée(s).

### VI<sup>es</sup> Championnats de France Open en Natation Artistique

Règlements fédéraux : [lien pour télécharger les règlements fédéraux](#)